



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de  
l'environnement, des transports, de  
l'énergie et de la communication DETEC

**Office fédéral de l'énergie OFEN**

# Conditions générales d'utilisation de l'outil COS

Date : 11.01.2024  
Version du document : 1.2

# 1. Objet

Les présentes conditions générales règlent l'utilisation de l'outil COS et visent à garantir la sécurité informatique, la protection des données et une utilisation responsable des outils informatiques.

L'outil COS est exploité sur le site Internet <https://cos-tool.bfe.admin.ch/>.

## 2. Conditions techniques

Pour utiliser l'outil COS, les conditions techniques suivantes doivent être respectées :

- Navigateur : Microsoft Edge, Firefox, Safari ou Chrome dans leur version actuelle.
- Lecteur de fichiers PDF pour ouvrir les rapports.

L'utilisatrice ou l'utilisateur confirme disposer des compétences et des moyens nécessaires pour accéder au site Internet et utiliser l'outil COS.

## 3. Protection de la sphère privée

Toutes les données collectées dans le cadre de l'outil COS sont traitées dans le respect des dispositions pertinentes de la législation sur la protection des données, en particulier pour prévenir toute transmission ou utilisation à des fins autres que celles prévues.

Pour des raisons de traçabilité, tout traitement de données dans l'outil COS est enregistré et peut être analysé si les circonstances l'exigent.

## 4. Gouvernance des données dans le cadre de l'outil COS

La gouvernance des données dans le cadre de l'outil COS est définie dans le *Guide d'utilisation de l'outil COS* (p. 3 ss, chapitre « Rôles ») ; elle établit qui est habilité à traiter quelles données et de quelle manière, et qui y a accès.

Les principales obligations et responsabilités en matière de gouvernance des données dans le cadre de l'outil COS sont les suivantes :

- **Entreprise**

L'entreprise veille à ce que les données la concernant soient saisies correctement dès le début de la procédure et en assume la responsabilité. Elle autorise la conseillère ou le conseiller en énergie qu'elle aura désigné(e) à accéder à ses données à des fins d'assistance et de traitement.

L'entreprise demeure propriétaire des données saisies. Elle assume la responsabilité du respect des délais pour la saisie et la transmission des données.

L'entreprise veille à ce que ses représentantes et représentants participant au processus de convention d'objectifs (*superutilisatrice/superutilisateur* ou *collaboratrice/collaborateur de l'entreprise*) ne s'enregistrent pas avec plusieurs comptes ou plusieurs rôles dans l'outil COS.

- **Conseillère/conseiller en énergie**

Une conseillère ou un conseiller en énergie ne peut s'enregistrer dans l'outil COS qu'avec le rôle de « *conseillère/conseiller en énergie avec certification* » ou « *conseillère/conseiller sans certification* ». L'enregistrement en tant que « *superutilisatrice/superutilisateur de l'entreprise* » ou « *collaboratrice/collaborateur de l'entreprise* » leur est interdit. Le rôle de « *conseillère/conseiller sans certification* » ne permet d'établir que des conventions d'objectifs cantonales (COC) ou des analyses de la consommation d'énergie (ACE).

- **Non-respect des règles applicables**

Le non-respect de règles applicables en matière de gouvernance des données entraîne la suppression du rôle concerné. En cas de nouvelle infraction, la personne concernée peut être exclue de l'outil COS ; des mesures juridiques demeurent réservées.

- **Contrôles périodiques**

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) contrôle les droits octroyés périodiquement, ainsi qu'en cas de soupçon.

## 5. Sécurité

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'efforce de protéger l'ensemble des données traitées contre tout accès non autorisé, en ayant recours à des mesures technologiques actuelles et à des mesures organisationnelles pertinentes.

## 6. Responsabilité individuelle

L'utilisatrice ou l'utilisateur est responsable de l'utilisation sûre de ses identifiants. Si une utilisation sûre ne peut plus être garantie, l'OFEN doit en être informé immédiatement. L'utilisatrice ou l'utilisateur de l'outil COS qui a accès à des informations relatives aux entreprises, aux membres du personnel ou aux conventions d'objectifs est responsable du respect de la protection des données concernées et de l'utilisation diligente de ces informations.

## 7. Mesures de précaution au poste de travail

Les ordinateurs fixes, les ordinateurs portables et les tablettes doivent être protégés contre tout accès non autorisé. En quittant son poste de travail, l'utilisatrice ou l'utilisateur doit se déconnecter de l'outil COS et/ou verrouiller l'appareil.

L'utilisatrice ou l'utilisateur est uniquement autorisé à utiliser son propre compte. Sa responsabilité est engagée pour tout accès à l'outil effectué avec ses identifiants. L'OFEN doit être informé de toute mutation du personnel de l'entreprise impliquant le remplacement d'une personne enregistrée dans l'outil COS. Le mot de passe est personnel et confidentiel. Il ne doit pas être conservé par écrit, enregistré sur un appareil ou communiqué à un tiers. Le mot de passe ne doit pas être identique ou semblable à ceux utilisés dans le domaine privé.

Pour garantir un niveau de sécurité élevé, il est fortement recommandé d'enregistrer un numéro de téléphone portable et/ou une application d'authentification dans CH-LOGIN pour permettre une authentification à 2 facteurs par SMS ou via l'application.

Les documents disponibles dans l'outil COS ne doivent pas être copiés ni sauvegardés sur des supports de données ou dans des services en nuage.

Tout document imprimé à partir de l'outil COS doit être immédiatement retiré de l'imprimante.

## 8. Limitation de la responsabilité de l'OFEN

L'OFEN met en œuvre les mesures techniques propres à garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'outil COS, et les actualise en continu. Il ne saurait être tenu pour responsable des risques inhérents à l'utilisation d'Internet.

L'OFEN décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de la limitation ou de l'interruption de l'exploitation de l'outil COS.

## 9. Déclaration de consentement

En se connectant et en utilisant le site Internet de l'outil COS, l'utilisatrice ou l'utilisateur déclare avoir compris les clauses ci-dessus et autoriser le traitement de ses données conformément aux présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisatrice ou l'utilisateur confirme avoir connaissance des risques particuliers inhérents au fonctionnement d'Internet, notamment le fait que les informations transmises ou enregistrées peuvent être interceptées et/ou modifiées par des tiers non autorisés.

## 10. Modifications

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées en tout temps et unilatéralement par l'OFEN. Les conditions générales modifiées sont envoyées aux utilisatrices et utilisateurs par courrier électronique. Elles sont également accessibles sur la page d'accueil de l'outil COS.

## 11. Contact

Office fédéral de l'énergie (OFEN)  
Division Efficacité énergétique et énergies renouvelables (AEE)  
Section Industrie et services (ID)  
Pulverstrasse 13, 3063 Ittigen